



CONFÉRENCE MONDIALE DE CAPITALISATION DE L'EXPÉRIENCE DE L'AMCC+

Solutions et outils de gestion des risques (modèles climatiques, évaluations des risques, systèmes d'assurance, technologies adaptées, etc.) en tant que réponse aux effets négatifs du changement climatique

CONFÉRENCE MONDIALE DE CAPITALISATION DE L'EXPÉRIENCE, 2016

Solutions et outils de gestion des risques (modèles climatiques, évaluations des risques, systèmes d'assurance, technologies adaptées, etc.) en tant que réponse aux effets négatifs du changement climatique

1. Introduction

The direct risks of climate change are known. These include more severe and more frequent Le risques directs liés au changement climatique sont connus. Parmi ces risques figurent les phénomènes climatiques extrêmes (tempêtes, ouragans ou vagues de chaleur), l'instabilité des régimes de précipitations, ainsi qu'une élévation du niveau des mers et des températures à l'échelle de la planète. Le changement climatique engendre des risques au niveau mondial susceptibles de modifier radicalement nos systèmes économiques et sociaux.

Si nous pouvons identifier les effets du changement climatique, comme la désertification ou la multiplication des mauvaises récoltes, ses impacts précis sont loin d'être prévisibles. En ce qui concerne en particulier les conséquences du changement climatique pour la société dans les décennies à venir, les experts qui évaluent les risques induits par le changement climatique parviennent souvent à des conclusions très différentes¹.

Le changement climatique aura lieu sur une longue période. Les études qui visent à comprendre les impacts et les avantages découlant de la variabilité du climat observée actuellement peuvent s'avérer importantes pour aider à réduire les incertitudes concernant les conséquences futures du changement climatique. Un autre défi consiste à intégrer les informations issues des évaluations des risques et des prévisions climatiques au sein des activités de planification du développement.

En tant que tel, le changement climatique doit être abordé comme un problème de gestion des risques, la politique climatique devant limiter la probabilité de conséquences non désirées à un niveau raisonnable. Cependant, pour que les sociétés humaines soient plus à même de faire face à l'impact du changement climatique, d'autres dimensions doivent être prises en compte, notamment les informations découlant de nos capacités scientifiques et technologiques, mais également l'intégration des aptitudes sociales et culturelles existantes.

Le présent document servira de cadre de référence aux discussions sur le thème «Solutions et outils de gestion des risques en tant que réponse aux effets négatifs du changement climatique», qui seront menées lors de la Conférence mondiale de capitalisation de l'expérience de l'Alliance mondiale contre le changement climatique Plus (AMCC+), organisée en septembre 2016 à Bruxelles.

2. Contexte

Les coûts cachés du changement climatique

Diverses données montrent non seulement qu'il existe une hausse globale des catastrophes engendrées par le changement climatique dans le monde, mais également que cette hausse est rapide et récente. Dans les années 80, on comptait en moyenne 400 catastrophes naturelles par an à travers le monde, contre 630 dans les années 90 et 730 dans les années 2000. En 2007, 960 catastrophes ont été enregistrées; 91 % de ces événements ont pu être entraînés par le changement climatique (c'est-à-dire des événements autres que des séismes et des tsunamis)². Les événements de ce type devraient être encore plus fréquents à l'avenir³.

¹ Gestion des risques liés au changement climatique, Société américaine de météorologie, Étude du programme d'action, 2014

² IAIS 2008, pages 15 et 16

³ Carter, et al., 2007

Une part disproportionnée du fardeau économique et humain pèse déjà sur les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Au cours du dernier quart de siècle, plus de 95% des décès causés par des catastrophes naturelles sont survenus dans des pays en développement. Si, à l'échelle mondiale, les pertes économiques directes représentent environ 0,5 % du revenu national en moyenne, dans les pays à faible revenu, ce chiffre est au moins deux fois plus élevé⁴ et peut même être multiplié par 14 dans le cas de certains PEID comme le Vanuatu^{5,6}. Le Rapport d'évaluation mondial 2015⁷ indique que «les futures pertes consécutives aux catastrophes constitueront une *menace existentielle pour les petits États insulaires en développement (PEID)*».

Les perspectives indiquent que l'action pour le climat doit être renforcée. Les pertes économiques directes engendrées par les catastrophes telles que les tremblements de terre, les tsunamis, les cyclones et les inondations représentent désormais 225 à 270 milliards d'euros en moyenne chaque année⁸. Les pertes dues à des risques extensifs (risques de catastrophes mineures mais récurrents) ont représenté en moyenne 90 milliards d'euros par an dans les années 2000 (au niveau mondial) et devraient s'élever à 143 milliards d'euros d'ici à 2050. L'Afrique, continent dont le réchauffement s'écarte le plus rapidement des conditions «normales», pourrait voir les coûts d'adaptation au changement climatique augmenter de 45 milliards d'euros par an d'ici à 2050, même en supposant que les efforts internationaux permettent de maintenir le niveau du réchauffement planétaire sous le seuil des 2 °C au cours de ce siècle. Il ne s'agit pas seulement d'une question d'argent. Car un réchauffement climatique de 2 °C menacerait aussi plus de 50 % de la population du continent africain de sous-alimentation. Or, le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a montré que, sans mesures d'atténuation supplémentaires, nous nous dirigeons tout droit vers un échauffement de 4 °C⁹.

L'inaction, c'est-à-dire si les gouvernements se refusent à agir pour lutter contre les impacts du changement climatique, a aussi un prix. Le coût de cette inaction devrait s'élever, rien que dans les Caraïbes, à plus de 20 milliards d'euros par an d'ici à 2050 – ce qui équivaut à 10 % de la taille actuelle de l'économie de la région¹⁰.

Éléments sur les principaux outils et politiques de gestion des risques

L'UE soutient activement le développement durable et encourage les processus décisionnels prenant pleinement en compte les risques liés à l'environnement et au changement climatique. Le Consensus européen pour le développement et le Programme pour le changement (2011) servent de cadre de référence pour la lutte contre le changement climatique, qui figure parmi les défis mondiaux accentuant vulnérabilité des pays en développement et pour lequel une action renforcée est nécessaire.

Le soutien de l'UE repose sur les évaluations de la vulnérabilité disponibles ainsi que sur les besoins et priorités formulés dans les stratégies ou plans de développement et d'adaptation nationaux des partenaires. L'UE préconise également d'adopter des stratégies évolutives et intégrées telles que des **Plans nationaux d'adaptation** ou des **Contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN)**.

⁴ Programme de recherche de Munich Re, données de 2007.

⁵ DARA et Forum sur la vulnérabilité climatique, Fundación DARA Internacional, 2010.

⁶ Si les dommages et la perte en capital sont tous deux pris en compte, ce chiffre a atteint 6,9 milliards de dollars dans la zone ACP en 2014, soit 2,3% du PIB combiné des pays de la région (données: Secrétariat international des Nations Unies pour la réduction des catastrophes, 2014)

⁷ Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies (UNISDR), avec le soutien de l'UE et du PNUD

⁸ Rapport d'évaluation mondial sur la réduction des risques de catastrophe. Rendre le développement durable: l'avenir de la gestion des risques de catastrophe, UNISDR, 2015.

⁹ 5e Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE), 2015. Le fossé de l'adaptation en Afrique, PNUE.

¹⁰ Petits États insulaires en développement – Changement climatique, édition 2015

Les modèles **climatiques s'avèrent essentiels** pour faire des prédictions et sont à la base des prises de décisions. L'UE a instauré avec les pays partenaires un dialogue régulier aux niveaux scientifique, technologique, et de l'innovation. Par exemple, le dialogue politique de haut niveau UE-Afrique favorise l'échange d'informations sur les bonnes pratiques, la définition conjointe de priorités et la mise en œuvre d'activités concernant les données d'observation de la Terre, les prévisions, les services climatologiques et les approches d'adaptation au changement climatique (par exemple, projets MESA et ASMED¹¹).

Le cadre de Sendaï pour la **réduction des risques de catastrophe** 2015-2030 vise à réduire de manière substantielle les risques et les pertes liés aux catastrophes. Il préconise (i) la prévention et la réduction de l'exposition aux dangers et de la vulnérabilité aux catastrophes, (ii) l'amélioration de la préparation aux catastrophes pour accroître l'efficacité des mesures d'intervention et de rétablissement, et par conséquent, (iii) le renforcement de la résilience. La priorité est de comprendre les risques de catastrophe pour être mesure d'améliorer leur gouvernance. En tant que tel, le plan d'action de l'UE sur le cadre de Sendaï pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030¹² identifie des domaines clés liés aux quatre priorités dudit cadre, notamment: développer les connaissances sur les risques dans les politiques de l'UE; promouvoir une approche de la gestion des risques de catastrophe prenant en compte la société tout entière; parvenir à de meilleurs investissements tenant compte des risques.

L'UE soutient 40 pays pour la conception et l'amélioration de bases de données nationales pour la comptabilisation des pertes dues aux catastrophes, 30 pays pour le renforcement des capacités visant à développer des évaluations probabilistes des risques et 15 pays pour l'intégration de la réduction des risques et de l'adaptation au changement climatique dans le cadre de la planification du développement et des investissements publics. L'Union a également appuyé la préparation des Rapports d'évaluation mondiaux (2011, 2013 et 2015) publiés par l'UNISDR¹³ en mettant à disposition des moyens pour réaliser des études de modélisation et identifier les risques de catastrophes naturelles aux niveaux national et mondial.

Des progrès ont été accomplis dans le domaine de l'**évaluation du climat et des risques de catastrophe** à l'échelle mondiale, par exemple à travers la création de l'indice de gestion des risques INFORM¹⁴, ainsi que d'outils d'évaluation des risques conçus pour appuyer les décisions relatives à la prévention des crises et catastrophes naturelles, à la préparation, aux interventions et à la résilience. Le Recueil 2015 de connaissances sur les risques, élaboré au travers du 10e Fonds européen de développement, établit une cartographie des risques dans l'ensemble des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique [ACP]¹⁵.

Le Plan d'action de Bali, lancé lors de la 13e Conférence des Parties (COP13) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 2007, visait à adopter un ensemble de décisions qui représentaient les différentes pistes considérées comme essentielles pour parvenir à un accord mondial sur le climat. Ce plan invitait spécifiquement les parties à «considérer des **mécanismes de partage et de transfert des risques, tels que l'assurance**» en tant que moyens permettant aux pays en développement particulièrement vulnérables aux changements climatiques de faire face aux pertes et dommages subis. L'Initiative de Munich sur l'assurance contre les changements climatiques a été lancée en 2008 à la suite de la prise de conscience croissante du fait que les solutions liées à l'assurance peuvent jouer un rôle dans l'adaptation au changement climatique. Elle s'appuie essentiellement sur des évaluations ex-ante de la gestion des risques climatiques dont la priorité est la prévention des pertes humaines et économiques¹⁶.

¹¹ Surveillance de l'environnement en Afrique pour un développement durable (AMESD), Surveillance de l'environnement et de la sécurité en Afrique (MESA), <http://rea.au.int/mesa/node/78>

¹² SWD(2016) 205 final/2

¹³ Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe

¹⁴ www.inform-index.org

¹⁵ https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/acp-compendium-risk-2015_en.pdf

¹⁶ <http://www.climate-insurance.org/home/>

L'adaptation fondée sur les écosystèmes (AfE) implique «de gérer, de conserver et de restaurer durablement les écosystèmes afin d'offrir à l'homme les services lui permettant de s'adapter au changement climatique».¹⁷ En améliorant la résilience des écosystèmes naturels, les éco-services et leurs avantages pour les populations, les sociétés peuvent surmonter les effets néfastes du changement climatique. Bien que le concept de l'AfE soit relativement nouveau, ses applications sur le terrain sont connues: gestion durable de l'eau, les bassins fluviaux, les nappes phréatiques, les zones inondables et leur végétation étant gérées de sorte à stocker l'eau et à réguler les crues; ou gestion durable des prairies et des pâturages afin d'améliorer les moyens de subsistance liés à l'élevage et d'accroître la résilience à la sécheresse et aux inondations. La mise en place de systèmes agricoles divers intégrant les connaissances autochtones et préservant la diversité génétique des cultures et du bétail est également considérée comme une technique d'adaptation fondée sur les écosystèmes.

Les études menées par l'Initiative sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité [The Economics of Ecosystems and Biodiversity – TEEB] révèlent qu'un investissement annuel mondial de 41 milliards d'euros dans la protection des écosystèmes pourrait se traduire par des bénéfices estimés à 4,5 billions d'euros chaque année. Plus spécifiquement, on estime qu'un investissement de 18 milliards d'euros visant à faire reculer la déforestation pourrait réduire de 10 % les émissions de gaz à effet de serre, tout en préservant les moyens de subsistance et en diminuant la pauvreté dans les pays tropicaux¹⁸.

Les technologies adaptées au niveau sectoriel font également partie des outils de gestion des risques. Les notes sectorielles élaborées par l'UE, ainsi que les Lignes directrices sur l'intégration du changement climatique et de l'environnement dans la coopération au développement¹⁹, sont des documents clés pour identifier les risques, les dangers et les opportunités dans des secteurs comme l'agriculture, l'eau, l'énergie, la santé, etc. En particulier, les Lignes directrices comprennent des orientations détaillées sur l'identification des risques climatiques et la mise en œuvre des évaluations des risques climatiques (ERC).

Obstacles politiques, institutionnels et sociaux identifiés.

Décrit comme un «problème pernicieux»²⁰, le changement climatique, en tant qu'enjeu public, se caractérise par le fait qu'il est lié à des problèmes extrêmement complexes auxquels nous ne sommes pas habitués à nous confronter (par exemple, déterminer l'ampleur des activités humaines sur les systèmes terrestres). Mais nous devrons vivre avec le changement climatique et, étant que les problèmes climatiques n'ont pas de frontières et que les émissions générées dans le monde entier contribuent à part égale au changement climatique, il est véritablement nécessaire de mettre en œuvre des approches coordonnées. Cependant, le même argument peut être avancé pour justifier le refus d'agir: pourquoi une nation devrait-elle commencer à réduire ses émissions alors que son voisin n'a pas l'intention de le faire?

Ces difficultés sont exacerbées au niveau international. En effet, les pays les plus exposés sont aussi les moins avancés, ce qui signifie qu'ils peuvent être conscients qu'il est urgent de lutter contre le changement climatique sans être en mesure de le faire. Cette situation contribue également à la complexité des dimensions éthiques qui sont caractéristiques des politiques climatiques.

Les solutions techniques potentielles décrites ci-dessus peuvent contribuer à des stratégies d'adaptation robustes, mais il est nécessaire de connaître leurs principales failles.

¹⁷ Définition de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN)

¹⁸ www.teebweb.org

¹⁹ http://ec.europa.eu/europeaid/sectors/environment/environment-and-green-economy/climate-change-and-environment_en

²⁰ Rayner, 2006

- **Les modèles climatiques**, qui ont considérablement été améliorés au cours des dernières années, sont encore au stade du développement et ne peuvent être considérés comme des instruments totalement exacts²¹. Des estimations plausibles concernant les probabilités de catastrophes et leurs impacts possibles pourraient s'avérer moins complexes et tout aussi utiles. Une autre difficulté consiste à **garantir la valeur probante des modèles climatiques dans le cadre de l'élaboration des politiques**²².
- **Les réponses aux risques de catastrophe** dépendent en grande partie des facteurs du contexte politique. Dans les pays fragiles, la faiblesse des mécanismes de redevabilité de l'État et de la réactivité du gouvernement implique que les programmes déployés au niveau régional ou local peuvent pâtir du manque de communication entre le gouvernement central et les autorités locales²³. En outre, **les évaluations des risques de catastrophe** peuvent être mal exploitées ou ne pas correspondre aux besoins en matière de capacités d'adaptation des autorités locales et des communautés cibles, ce qui constitue un obstacle au succès des mesures d'adaptation. De même, il a été constaté que les modalités internationales de financement de l'adaptation ne suffisent pas pour s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité ou soutenir les transformations locales²⁴. Cela suggère qu'il est nécessaire de mieux comprendre les causes du manque d'intégration des données issues des évaluations des risques et des modélisations climatiques au niveau local.
- Malgré des attentes élevées, **le secteur des assurances ne pourra pas apporter à lui seul la solution à la gestion des risques climatiques**. Le cas de l'assurance contre les inondations en Europe (par exemple, au Royaume-Uni²⁵) illustre ces difficultés: même les efforts combinés de l'État et du secteur ne peuvent permettre de maîtriser pleinement ces risques et **d'autres acteurs doivent être impliqués** pour créer de fortes incitations en faveur de la réduction des risques. Dans certains pays africains, l'incertitude des revenus, ainsi que la faiblesse des institutions qui ne tiennent pas assez compte des réalités des communautés bénéficiaires cibles, sont considérées comme des obstacles majeurs à la **préparation à l'assurance climatique**. Cela implique qu'il faut insister sur le renforcement des capacités et accroître la sensibilisation, tant du côté de la demande que de l'offre, avant la mise en œuvre de systèmes d'assurance solides.
- **Les initiatives d'adaptation fondées sur les écosystèmes** se heurtent également à un certain nombre d'obstacles. Les services rendus par les écosystèmes (comme les bassins hydrographiques, les forêts pour la production de bois ou d'autres produits, ou les terres pour la production agricole) sont gérés par diverses parties prenantes qui ne travaillent pas nécessairement de manière coordonnée. L'AfE exige également une consultation étroite avec les communautés qui dépendent des ressources et un engagement vis-à-vis de ces dernières. Cela peut être entravé par l'incapacité des communautés locales à participer aux forums où sont prises les décisions relatives à la gestion des écosystèmes.

²¹ «Que nous disent les modèles climatiques», R.S. Pindyck, Journal of Economic Literature 2013, 51(3), 860-872, 2013

²² «Les rôles des modèles climatiques: Perspectives épistémiques, éthiques et sociopolitiques», Eindhoven, Pays-Bas, 2013

²³ Recherche stratégique sur le renforcement des capacités nationales et locales pour la gestion des risques de catastrophe- Zoë Scott, Roger Few, Jennifer Leavy, Marcela Tarazona, Kelly Wooster. Mireille Flores, Oxford Policy Management, 2015.

²⁴ Obstacles à la réduction des risques de catastrophe induits par le climat dans les petits États insulaires les moins avancés pays les moins avancés à travers l'adaptation par anticipation. Natasha Kuruppu, Reenate Willie, 2014

²⁵ Renforcer les partenariats en matière d'assurance face au changement climatique – Enseignements tirés d'un modèle multi-agents d'assurance contre les inondations au Royaume-Uni; F CRICK, K JENKINS S SURMINSKI, juin 2016

3. Quelques expériences de l'AMCC+ et enseignements tirés

Parmi les activités soutenues par l'AMCC+ figurent notamment les actions structurelles permettant de limiter les risques grâce à la mise en place d'approches impliquant de multiples parties prenantes (par exemple, au niveau géographique, comme dans le cas du soutien apporté à la Commission du bassin du Mékong; ou via plusieurs institutions, comme dans le cas de l'initiative «Local Climate Adaptive Living Facility (LoCAL, ou Financement global pour la résilience locale au changement climatique»), la diversification des moyens de subsistance (par exemple, à travers l'appui budgétaire au Bhoutan), l'amélioration de l'accès aux informations (par exemple, programmes de l'AMCC au Rwanda et en Tanzanie), l'amélioration de la gestion des terres dans certaines zones écosystémiques (par exemple, appui apporté à des zones côtières au Cambodge et au Guyana) et la réduction des risques de catastrophe (notamment dans les PEID).

La gestion des risques dans les projets de l'AMCC+ est également assurée au niveau de secteurs comme l'agriculture, où le recours à des techniques d'adaptation spécifiques telles que l'agroforesterie (appui de l'AMCC au Timor-Oriental) est encouragé, l'agriculture compatible avec le climat (Maurice) ou encore la conservation des sols et de l'eau (Népal, Éthiopie).

Parmi les enseignements tirés figurent notamment les points suivants:

- Les décideurs devraient chercher à identifier des niveaux de référence pour les risques climatiques, contre lesquels des mesures doivent être prises. Ces niveaux peuvent être fondés sur des événements climatiques «de référence» (par exemple, périodes de sécheresse importante ou de précipitations excessives). Ils constituent une base pour la réalisation d'évaluations des risques sur le terrain plus détaillées dans le but d'élaborer des réponses adaptées.
- Il est important de garder à l'esprit que les options d'adaptation devront peut-être évoluer à l'avenir, leurs performances pouvant diminuer avec l'accroissement des effets du changement climatique.
- L'un des objectifs de l'évaluation des risques liés au changement climatique devrait être d'identifier les options d'adaptation au changement climatique «sans regret». Ces options devraient procurer des avantages dans tous les scénarios climatiques prévus.
- Il est recommandé de montrer dès que possible que les actions envisagées sont du type «gagnant-gagnant» et «sans regret» et apportent des avantages clairs, et de communiquer sur les mesures relatives au changement climatique et à l'adaptation dans un contexte approprié, afin d'instaurer de bonnes relations avec les communautés cibles.
- Si les options du type «sans regret» ne sont pas disponibles, le choix des mesures de gestion du climat demeurera incertain. Dans ce cas, l'intégration des risques induits par le changement climatique dans la planification sectorielle et locale reste une stratégie d'atténuation valable.

4. Les voies à suivre

Les recherches et les évaluations scientifiques peuvent permettre d'identifier les risques et les opportunités associés au système climatique et d'appuyer la prise de décisions concernant la gestion des risques liés au changement climatique. L'élargissement du socle de connaissances permet aux responsables politiques comme aux bénéficiaires cibles (communautés notamment) de comprendre, de sélectionner et d'améliorer les stratégies spécifiques de gestion des risques et, par conséquent, d'accroître l'efficacité de leurs efforts dans ce domaine.

Comment combler le fossé qui subsiste entre les données scientifiques relatives au climat et les outils de gestion des risques, d'une part, et les utilisateurs finaux et les décideurs, d'autre part?

Parmi les décisions influencées par le climat figurent des mesures qui pourraient être prises pour exploiter les opportunités et/ou éviter les menaces liées au changement climatique. Les essais sur le terrain, les connaissances locales et les évolutions techniques au niveau sectoriel, combinés à des services liés au climat, peuvent soutenir efficacement les efforts déployés pour répondre aux besoins humains fondamentaux en termes de nourriture, de logement, d'énergie, de santé et de sécurité, et contribuer ainsi à créer de nouvelles opportunités de développement économique et social.

Que faut-il renforcer pour promouvoir efficacement les enseignements tirés des projets pilotes de recherche et de renforcement des capacités concluants et les rendre disponibles pour différents niveaux de prise de décision, de l'échelon national à l'échelon local? Comment accroître les impacts des meilleures pratiques ou des actions et projets réussis compte tenu de la demande croissante concernant la mise en œuvre à grande échelle?

Les différentes options de gestion des risques décrites ci-dessus sont probablement insuffisantes si elles sont utilisées de façon autonome et aucune d'elles n'exclut le recours à d'autres options. En effet, un système robuste de gestion des risques liés au changement climatique devrait s'appuyer sur une combinaison de réponses politiques. Néanmoins, les choix politiques devraient intégrer non seulement des informations objectives sur le système climatique, mais également des orientations sur la façon de les utiliser. Tout dépend de la manière dont l'utilisateur final aborde la solution proposée, qui peut être influencée par de nombreux facteurs, notamment d'ordre social et culturel.

Quels mécanismes devraient être utilisés pour garantir que les données disponibles 1) sont traduites en informations compréhensibles et acceptées au niveau local, 2) parviennent aux utilisateurs concernés, et 3) sont accompagnées des informations et outils adéquats pour appuyer la prise de décisions en matière d'investissements?

Pour tenter de répondre à ces questions, les participants peuvent également rassembler des informations relatives à leur pays sur les points suivants:

- Quel est le niveau d'information sur la manière dont le climat peut évoluer? Sur ses impacts probables sur votre secteur?
- Avez-vous connaissance de risques dans d'autres secteurs susceptibles d'avoir un impact négatif sur le vôtre?
- De manière générale, les risques ont-ils été estimés?
- Des mesures ont-elles été prises pour réduire ces risques?
- Enfin, diriez-vous qu'une solide stratégie de gestion des risques et/ou que des solutions ont été mises en place?



Imprimé sur du papier recyclé

